

**Chronique Roubaisienne**

BUREAU : 39, Rue Pauvère, 39 — ROUBAIX  
TÉLÉPHONE — N° 328 — TÉLÉGRAMME

**Candidats de l'alliance  
Républicaine-Socialiste**

Henri THERIN, conseiller d'arrondissement, ancien adjoint au maire.  
Id. GAUTIER, ancien directeur d'école, président de la section roubaissienne de la Ligue des Droits de l'Homme.  
Docteur LABBE, médecin inspecteur des enfants assistés du premier arr.  
Albert BOUTHER, architecte, président de la Ligue radicale et radicale-socialiste.  
Alfred LEROUË, négociant en tissus, vice-président de la Ligue radicale et radicale-socialiste.  
Louis DUMONT, ouvrier peigneur.

**AUX ÉLECTEURS  
DU FONTENOY**

Pour battre la Réaction cléricale qui, affolée, emploie les moyens les plus odieux, afin de se maintenir à l'hôtel de ville, le Parti républicain et le Parti socialiste FONTENOY, en vue de l'élection de dimanche prochain.

Les hommes que nous présentons à vos suffrages sont, à tous les points de vue, dignes de la confiance que nous vous demandons de leur accorder.

Les forces les plus énergiques des PETITS COMMERÇANTS ET DES TRAVAILLEURS.

Ils seront les défenseurs de l'ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

Ils seront les continuateurs de toutes les réformes qui intéressent la classe ouvrière.

Ils seront, en toutes circonstances, CONTRE LA RÉACTION ET POUR LA RÉPUBLIQUE.

L'Alliance républicaine-socialiste.

**LES RÉUNIONS ÉLECTORALES**

Ce soir, jeudi, 7 mai, à 9 heures du soir, salle du Miquad, rue Archimède, Grande Réunion publique et contradictoire, sous la présidence de M. Louis Dumont, candidat, avec les concours des citoyens Id. Gautier, Labbe et Henri Therin, conseiller d'arrondissement.

**Appel aux honnêtes gens  
contre les tripatailleurs**

Les importateurs de corbeaux commencent à se faire une idée exacte de la réaction qui les attend dans le Fontenois. Aussi sont-ils dans une fureur folle réjouissante.

Les cris poussés par nos adversaires nous ont toujours beaucoup réjouis. Cette fois, ce ne sont plus des cris, ce sont des hurlements; nous sommes dans le ravissement.

C'était prévu, rage le journal de toutes les colottes qui, hier, ne semblait guère prévoir et faisait appel aux radicaux, les suppliant de voter pour la liste des corbeaux de Fontenois.

Mais parfaitement, c'était prévu et c'était prévu aussi. Pendant toute la campagne électorale, vous vous êtes évertué à mettre les socialistes et les radicaux de la région dans le même sac, à les mélanger tous ensemble, vous avez fait un tas de sottises en ce faisant, très logiques, vous allez le voir.

Nous avons, ainsi que nous l'avons dit, placé la lutte sur le terrain de la propriété politique, de la salubrité publique, de la bonne gestion des finances.

Or, sur ces trois points principaux, les radicaux et les socialistes se sont rencontrés sans même s'être concertés.

L'importation de ces corbeaux leur semble, malheureusement, leur estime qu'en accomplissant, MM. Motte, Roussel et consort ont voulu fausser, ont faussé le suffrage universel.

Ils savent que si on gardait les motifs au pouvoir, les corbeaux du monde entier viendraient bientôt à abattre sur notre ville. Ils répètent les tripataillages des listes électorales, le système des « passe-volants » et des remplaçants qui font du suffrage universel un tripatouillage à l'échelle locale, est toujours resté par le grand habile à faire sauter la coupe et à escamoter les cartes...

Ils insistent, avec juste raison, qu'on peut être à la fois bon administrateur et honnête homme, que les motifs n'ont pas été ni cela ni ceci.

Ils répètent le gaspillage des finances, qui forme le fond de l'œuvre motiste.

Ils condamnent un sectionnement arbitraire, anti-démocratique, ne reposant sur rien et permettant à une minorité d'opprimer la majorité.

Ils devaient donc forcément s'entendre pour balayer de l'hôtel de ville la nefaste administration de la tête de nègre que nous trouvons chez le titulaire de ce poste.

Et, soyez sans crainte, pas un socialiste roubaissien ne sera dans l'urne dimanche prochain, comme nous l'espérons, pas un radical ne l'oubliera.

Et c'est sans crainte que nous le résumons : A bas les tripatailleurs ! A bas les faussages ! A bas les importateurs de corbeaux ! A la porte les radicaux, les incapables ! qu'ils déposeront un bulletin de vote portant les noms de :

Henri THERIN, Id. GAUTIER, LABBE, Albert BOUTHER, Alfred LEROUË et Louis DUMONT.

On ne doit pas trouver un bulletin portant une autre signature.

C'est pour la République, démocrates, contre la réaction cléricale.

**Représentation proportionnelle**

Le journal qui se prétend excessivement bien informé nous raconte une histoire de brigands sur la façon dont se fit l'alliance des anti-motistes.

« Les dirigeants du Parti radical socialiste de Roubaix sont allés, dit-il, mardi soir, à la « Paix », demander quatorze places sur la liste collectiviste.

» Apprenant, ils avaient exigé cinq sièges, mais on ne voulait leur en donner que trois.

» Autant de mots, autant d'erreurs.

On n'a rien exigé du Parti socialiste, c'est lui qui a offert quatre sièges, et la raison est des plus simples.

Depuis longtemps, MM. Motte, Roussel et consort, leurs journaux et leur Fédération flamandienne-radical-socialiste, répétant partout, qu'ils sont partisans de la représentation proportionnelle, qu'ils voudraient voir tous les partis représentés dans les assemblées pour y exercer leur droit de contrôle.

Mais ils se gardent bien de passer de la théorie à la pratique.

Sans faire tant de bruit, sans crier chaque

**Leur pudeur**

Les journaux de la Fédération flamandienne-radical-socialiste scandaleusement lallants, contractés, entrés radicaux et socialistes pour déléguer la ville de Roubaix de la peste cléricale.

Nous nous permettons de les rappeler à la pudeur.

Pour sauver la République, pour la défendre contre les attaques des partis de réaction, l'alliance de tous les partis de gauche s'impose au second tour.

Mais que dire d'une alliance faite, au premier tour de scrutin, entre des gens qui se prétendent républicains, les royalistes et les papistes révoltés contre les lois républicaines.

Or, nous avons vu figurer sur les listes de la Fédération flamandienne-radical-socialiste des gens qui, comme M. Rousseau et Dubois, firent entendre les processions ; des gens qui, comme MM. Cléty, Lepoutre et Cousin, en demandent le rétablissement et protestent contre une fête en l'honneur de Jules Ferry ; des juifs comme M. Weill et des francs-maçons comme M. Hocquet.

En ce qui concerne l'« avant-dernier », nous lisons dans la « Démocratie », organe radical :

« Nos lecteurs ne nous croiront pas (ce que nous allons leur prouver par tellement invraisemblable) et pourtant, nous l'affirmons, nous n'inventons rien.

» Avant d'accepter la candidature d'un israélite sur la liste réactionnaire, certaines personnalités catholiques allèrent demander à l'évêque Delannoy s'il agréait cette candidature sur la liste Roussel.

« La réponse de Monseigneur fut celle-ci : « Acceptez le juif, pourvu qu'il ne soit pas franc-maçon ! »

« Le Journal « la Croix » ne saurait nous démentir : nous précisons les faits et citons les noms.

« Achille, qui l'a dit ? »

« Edouard, qui l'a dit ? »

« La « Croix » n'a pas démenti et les gens de l'Union catholique ont voté pour le juif et pour le franc-maçon.

Nous savons que la « Croix » nous répond : « Qu'importe ce qu'ils sont, s'ils sont bons administrateurs. La politique n'a rien à voir en cela.

« Tous les matins, nous aurons trouvé l'élaboration de cette alliance avec des gens qui sont, nous en sommes certains, meilleurs administrateurs que les gens de la liste motiste ? »

« D'ailleurs, du jour où les radicaux ont fait appel à tous les tripatailleurs de liste électorale et à tous les importateurs de corbeaux pour sauver M. Motte et sa pitoyable administration, il est bien permis à tous les honnêtes gens de s'unir pour sortir le même jour de la ville de Roubaix, du plus grand malheur des travailleurs et du plus grand malheur des roubaissiens.

**THEATRES, FÊTES ET CONCERTS**

**THEATRE DU FONTENOY**  
Succès ! Succès !

Les deux premières représentations de Fontenois ont obtenu un succès sans précédent et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements d'ailleurs très mérités.

Nous ne saurions trop engager les roubaissiens à passer une soirée au théâtre du Fontenois.

**MOUVEMENT SOCIAL**

**CHAMBRE SYNDICALE DES MOULEURS EN FER ET EN CUIVRE.** — La réunion de commission aura lieu le vendredi 8 courant, à 8 heures précises du soir, au « Marché de Coghème », Grand'Rue, 111.

Ordre du jour très important.

**ÉTAT CIVIL**  
de ROUBAIX du 6 mai 1908

Naisances. — Pierre Carpentier, rue Dolepale, 48. — Demuray, rue de l'Éclair, 11. — Laure Lesienne, rue Saint-Anthon, 65. — Léon Andurand, rue de la Paix, 22 bis. — Marie Debaere, rue de Tournai, cité Landa, 7. — Déjà, rue de la Paix, 22 bis. — Léon Andurand, 33 ans, sans profession, rue Saint-Jean, — Zélie Leveugle, 33 ans, épouse de M. Leveugle, 33 ans, sans profession, rue Meyerbeer, 4. — Adèle Reyniers, 44 ans, modiste, rue de la Paix, 22 bis. — Rosalie Leclercq, 33 ans, épouse de M. Leclercq, 33 ans, sans profession, rue de la Paix, 22 bis. — Auguste Lanuy, 77 ans, sans profession, rue d'Alger, cour Millas, 4. — Fernand Baert, 1 an, avenue Jules Leclercq, — Philomène Waillet, 33 ans, ménagère, avenue Jules Leclercq, 12. — Hélène Morelle, 1 mois, rue de Wasquehal, 4. — Rosine Grosier, 73 ans, sans profession, rue de Roubaix.

**GAZETTE TOURQUENNOISE**

BUREAU : 1, rue de Roubaix

**Elections municipales**  
DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Il sera procédé le dimanche 10 mai à un deuxième tour de scrutin pour la nomination de 36 membres du Conseil municipal.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures du matin et sera fermé à 6 heures du soir. Les opérations de dépouillement des votes commenceront immédiatement après la clôture du scrutin. Les cartes électorales seront celles qui ont servi le 3 mai.

Voici la désignation des bureaux de vote :

1er Hôtel de Ville, salle des adjudications ; 2e, Académie de musique, square de l'Hôtel-de-Ville ; 3e, Ecole Sévigné, rue des Orphelins ; 4e, Hospice, salle des fêtes, rue de Tournai ; 5e, Ecole municipale de garçons de la Croix-Rouge ; 6e, Groupe municipal du Blanc-Seau ; 7e, Ecole municipale de garçons, rue de la Calvaire ; 8e, Bureau de Bienfaisance ; 9e, Institut Colbert, rue de Gand ; 10e, Palais de Justice, rue de Gand ; 11e, Ecoles municipales de filles, rue de la Calvaire ; 12e, Ecole municipale de garçons, rue des Champs.

**L'Amour et les coups**

Un charpentier, Charles Leveugle, rue de Tilleul, avait depuis trois ans, comme maîtresse, une jeune fille aujourd'hui âgée de dix-neuf ans, Hélène Verhelst.

Il y a huit jours, les amoureux se séparèrent. Or, dans la soirée d'hier, à dix heures et demie, Leveugle rencontra son ex-amie et eut avec elle une discussion orageuse.

Il la gratifia de coups de poing, et comme elle malpropre, puis lui administra une correction si violente qu'elle ne tarda pas à s'écrouler, sanglante et inanimée.

Des passants la relevèrent et la transportèrent à l'Estaminet de Hélière. Le docteur Debuchy, mandé en hâte, ne tarda pas à arriver et fit transporter la victime à l'hôpital. La vie de la malheureuse n'est pas en danger mais il est établi qu'Hélène Verhelst a été odieusement abimée ; elle portera longtemps encore les traces de poings et de pieds de lignoble brute qui fut son amant. Ce dernier a été arrêté par les agents Jossion et Crestin.

Après avoir été interrogé par M. Nidestant, commissaire de police du troisième arrondissement, il a été mis en liberté provisoire.

L'affaire ne s'arrêtera d'ailleurs pas là. Un malheureux qui, poussé par la famine, déroberait un pain ne bénéficierait d'aucune indulgence.

La pitie dont on prive le voleur par nécessité ne doit pas être réservée à l'amant qui frappe. On ne nous objecte pas la situation sociale, des créatures qui sont ordinairement maltraitées par les hommes, femmes. Ces créatures doivent être les égales devant la loi et devant la justice de toutes les autres femmes.

**L'Affaire de la Grand'Place**

Nous avons, dans notre numéro d'hier donné de longs détails sur la façon dont fut frappé le malheureux Delfrère.

M. Houeux, juge d'instruction, chargé de cette affaire, a reçu, dans la soirée, un tégramme lui annonçant que la première réunion aura lieu à 8 heures du soir, à la coopérative « la Paix ».

Tous les jeunes gens qui voudraient en faire partie sont priés de se faire inscrire à la « Paix ».

**LA GUERRE AUX TOUTOUS**

Pendant la journée de mardi trois chiens ont été capturés par le service de la fourrière et deux contraventions ont été dressées.

**UNE FOCHARDE**

Un procès-verbal a été dressé à la charge de la nommée Catherine Waterlaet, 33 ans, cabaretière, rue de la Tuilerie, 8, pour ivresse manifeste et tapage nocturne rue de Lanoy.

**LA GREVE DES PEINTRES**

Réunion générale extraordinaire de tous les ouvriers peintres grévistes et non-grévistes, vendredi 8 mai à 7 heures précises du soir, salle du Marché de Coghème, 111, Grande-Rue.

Ordre du jour : Lock-out des patrons. — Dispositions à prendre.

**ARRÊSTATION D'UN BANDIT**

Mercrèd, vers une heure du soir, les agents de sûreté Dextrinque et Mercier ont arrêté, rue Dampierre, le nommé Jules Breille, 21 ans, fraudeur, sans domicile fixe.

Cet individu avait l'objet d'un mandat d'arrêt décerné le 25 avril dernier par M. Houeux, juge d'instruction à Lille, pour coups et blessures volontaires sur Jules Hennebelle, à Leers.

**VACCINATIONS GRATUITES**

Conformément aux instructions du préfet du Nord, des séances de vaccination gratuite ont lieu pendant le mois de mai les jeudis de 4 à 5 heures du soir et les dimanches de 9 à 11 heures du matin, à l'ancienne Ecole de musique.

La première séance aura lieu le jeudi 7 mai, de 4 à 5 heures du soir.

La vaccination antivaricelle pour les enfants de 3 mois à 1 an et la revaccination, au cours de la onzième et de la vingt et unième année, sont obligatoires.

Les parents ou tuteurs sont tenus d'en-

voyer les enfants aux séances de vaccination, de les soumettre à l'opération vaccinale et à la constatation de ses résultats au cours des séances de révision. Toutefois, ils peuvent satisfaire à leur obligation, comme d'ailleurs toutes les personnes qui y sont astreintes, en déposant à la mairie, au bureau d'hygiène, un certificat délivré par un médecin ou un sage-femme, constatant la vaccination ou la revaccination récente de leurs enfants avec la date et le résultat de ces opérations.

**H. Nauwelaers**  
CHIRURGIEN, DENTISTE, 3, rue du Collège, ROUBAIX. — Téléphone 328.

**LES RENTES DES TRAVAILLEURS**

**TOMBE D'UNE ECHELLE.** — Chez Mme veuve Chombart-Dumont, M. Maurice Bissiaux, 48 ans, garçon épicière, à Hem, harnois de l'Hampepoint, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant d'une échelle de 15 jours de repos.

**EN LEVANT UN BALLOTT.** — Chez MM. Georges Brouweys et Cie, M. Gustave Deborja, 19 ans, apprêteur, rue Jacquart, 116, s'est fait une contusion dans la région lombaire en manipulant un ballot. (15 jours de repos.)

**BRÛLE AU PIED.** — Chez M. François Berte, M. Julien Decruynaert, 19 ans, apprenti modèleur, rue du Marais, 7, à Espierres, a été brûlé au pied gauche par la fonte en fusion. (15 jours de repos.)

**UNE CHUTE.** — A la Société anonyme de peignage de la rue du Collège, M. Goemar Seys, peintre, rue Faucourt, 24, s'est fait une blessure au cuir chevelu et une plaie à la jambe droite en tombant sur les toits. (15 jours de repos.)

**LA FRAUDE**

Les douaniers du Touquet ont arrêté CH. Fleurman, 15 ans, tireur de cordes ; Victor Cappellet, 18 ans, bûcheur et Victor Deléat, 18 ans, bûcheur. Porteurs de sachets contenant plusieurs kilos de café vert. Les fraudeurs ont été dirigés sur Lille.

D'autre part un jeune homme de 14 ans, Pierre Calvart, tireur de cordes, dont les parents habitent le quartier du Grand-Plaisir, a été arrêté par les douaniers de la brigade mobile de Nouvion-les-Français au moment où il vendait des allumettes de provenance étrangère. Il a été conduit à la gendarmerie, puis à Lille.

**SAVON DU CONGO**

Blancheur du Teint. — Victor VAISSIER

**LEURS RENTES**

**EN HEURTANT UN METIER.** — Chez MM. Charles Tiberghien et fils, filateurs, rue de l'Alma, Mlle Marie Dumortier, soigneuse, rue Racine, s'est blessée au genou droit : 8 jours de repos.

**EN PLACANT UNE ECHE.** — Chez MM. Louis Destombes Graut et fils, rue des Carriers, Mlle Madeleine Fleurmans, 18 ans, soigneuse, rue Jourdan, 20, s'est contusionnée à la main gauche : 25 jours de repos.

**CHUTE D'UNE PLANCHE.** — Chez M. J. Vienne, filateur-tisseur, 82, rue des Carriers, M. Henri Dufermont, 14 ans, rue des Trois-Pierres, 478, a été blessé à la main gauche par la chute d'une planche ; 10 jours de repos.

**LE MEILLEUR SUCRE BLANC EST LE Sucre Béghin**

**CONCERTS D'ETE**

Dimanche 17 mai, Grand-Place, à 11 heures et demie, Musique Municipale. — Jeudi 21 mai, Grand-Place, Harmonie du Blanc-Seau et Orphéon Tourquennois. — Dimanche 24 mai, place Thiers, Harmonie de la Croix-Rouge. — Samedi 25 mai, Grand-Place, Harmonie de la Croix-Rouge. — Dimanche 31 mai, place Thiers, Trompettes « La Revanche ». — Samedi 1er juin, place Thiers, Harmonie « La Fraternelle ». — Samedi 7 juin, place Thiers, Harmonie « La Fraternelle ». — Samedi 14 juin, Grand-Place, Harmonie « La Revanche » et Orphéon Tourquennois. — Samedi 21 juin, Grand-Place, Harmonie de la Croix-Rouge. — Samedi 28 juin, Grand-Place, Harmonie de la Croix-Rouge. — Samedi 5 juillet, place Thiers, Harmonie « La Revanche ». — Samedi 12 juillet, place Thiers, Harmonie « La Revanche ». — Samedi 19 juillet, place Thiers, Harmonie « La Fraternelle ». — Samedi 26 juillet, Grand-Place, Harmonie « La Revanche » et Orphéon Tourquennois. — Samedi 2 septembre, Grand-Place, Harmonie « La Revanche ». — Samedi 9 septembre, Grand-Place, Harmonie « La Revanche ». — Samedi 16 septembre, Grand-Place, Harmonie « La Revanche ». — Samedi 23 septembre, Grand-Place, Harmonie « La Revanche ». — Samedi 30 septembre, Grand-Place, Harmonie « La Revanche ».

**ÉTAT CIVIL**  
de ROUBAIX du 6 mai 1908

Naisances. — Pierre Carpentier, rue Dolepale, 48. — Demuray, rue de l'Éclair, 11. — Laure Lesienne, rue Saint-Anthon, 65. — Léon Andurand, rue de la Paix, 22 bis. — Marie Debaere, rue de Tournai, cité Landa, 7. — Déjà, rue de la Paix, 22 bis. — Léon Andurand, 33 ans, sans profession, rue Saint-Jean, — Zélie Leveugle, 33 ans, épouse de M. Leveugle, 33 ans, sans profession, rue Meyerbeer, 4. — Adèle Reyniers, 44 ans, modiste, rue de la Paix, 22 bis. — Rosalie Leclercq, 33 ans, épouse de M. Leclercq, 33 ans, sans profession, rue de la Paix, 22 bis. — Auguste Lanuy, 77 ans, sans profession, rue d'Alger, cour Millas, 4. — Fernand Baert, 1 an, avenue Jules Leclercq, — Philomène Waillet, 33 ans, ménagère, avenue Jules Leclercq, 12. — Hélène Morelle, 1 mois, rue de Wasquehal, 4. — Rosine Grosier, 73 ans, sans profession, rue de Roubaix.

**ÉTAT CIVIL**  
de TOURCOING du 6 mai 1908

Naisances. — Nolte Achille, Virgo Achille et Dehaere Marceau, rue Nationale, 127. — Permonter Mariette, rue Houehard, 76. — Demuyne Marcel, rue du Cirque, 111. — Labousse Gabriel, rue du Commerce, 4. — Deschamps Emile, rue d'Enghien, 7. — Dahlem Lucie, rue Montaigne, 65. — Provilte Sinatze, rue Montesquieu, 10. — Lécuyer Gérard, rue Jourdan, 35. — Decaux. — Lepoutre Henri, 52 ans, rue Saint-Omer, 13. — Brassart Jules, 10 ans, rue Balzac, 43. — Blon Angele, 86 ans, rue de Menin, 150. — Calvart Thérèse Thérèse, 65 ans, rue de Roubaix, 49.

**Les Elections Municipales**

Nous sommes heureux d'annoncer que les socialistes et les radicaux se sont entendus pour le scrutin de ballottage.

La liste des candidats portera le titre de : « Alliance radicale et socialiste », et sera composée comme suit :

Duhem Désiré, maire, conseiller sortant. — Baron Louis, adjoint, conseiller sortant. — Mouton Delphin, secrétaire fondateur de la section. — Bausart Hadelin, négociant, de la Ligue des Droits de l'Homme. — Blon César, conseiller sortant. — Vanoverberghes Alfred, tisserand. — Bulté Fernand, employé. — Cornille Emile, receveur bureau municipal. — Deschamps Auguste, épicière. — Dequeker Constantin, épicière. — Decottignies Louis, ancien conseiller municipal. — Desquiers Jules, coiffeur. — Duhamel Paul, conseiller sortant. — Demuray Alfred, ancien conseiller municipal. — Herlem Kélesstin, brodeur. — Procureur François, tonnelier. — Picavet Jules, ancien conseiller municipal. — Provo Richard, coiffeur. — Surmont Edmond, menuisier. — Prade Emile, menuisier. — Mescart Carlos, ordonnance de l'hospice, ancien conseiller municipal. — Veillant Alphonse, conseiller sortant.

La présente liste a reçu bon accueil dans la commune. Nous avons déjà que les nombreux détaillants de dimanche ne se reproduiraient pas. De plus, tous les abstentionnistes sont de parti de gauche.

Nous avons la conviction qu'avec l'appui de ce jour, le nommé Jean Duhoit, qui, fût-il, ne manquera.

Les blancs ont le froissé ; on les voit partout circuler comme des loups. Ils savent ce que leur prépare pour dimanche le peuple de Mouvaux.

Unanimité, seront élus les candidats de l'Alliance radicale et socialiste.

**RENTES DES TRAVAILLEURS.** — En plaçant un cercle à un tonneau, un ouvrier de M. Masse, le nommé Jean Procureur, a eu l'avant-bras déchiré par le rebord du cercle. Douze jours de repos lui ont été prescrits.

**Je ne fume que le NIL.**

**A L'HIPPODROME DU BRUN-PAIN**  
C'est dimanche prochain 10 mai, qu'aura lieu à l'Hippodrome du Brun-Pain, la seconde réunion de l'année.

**ARRÊSTATIONS.**

Les agents de sûreté Laverse et Scitte, ont arrêté Jean-Baptiste Desmettre, 23 ans, manoeuvre, rue Jourdan, et Jérôme Hoornaert 24 ans, ouvrier, rue Cuvier, pour non paiement d'amendes auxquelles ils furent condamnés par le tribunal de simple police ; ces individus devront purger deux jours de prison. Ils ont été conduits à Lille.

ans, demeurant à Roubaix, place Faidherbes, estaminet Torck, porteur d'un ballot renfermant 27 kilos d'allumettes chimiques d'une valeur de 129 francs.

**CET EST DÉPENDU.** — Les gendarmes de Valenciennes ont dressé un procès-verbal à Emma Lotens, âgée de 42 ans, épouse de M. Sapin-Vert, qui était montée sur une voiture attelée de chien.

**VAGABONDAGE.** — Les gendarmes de Vatteois ont arrêté pour vagabondage les nommés Jules Renard, 19 ans, journalier, sans domicile fixe et Henri Wuyts, 47 ans, plaqueur, également sans domicile fixe. Ce dernier était en outre recherché pour infraction à un arrêté d'expulsion.

**ASSISTANCE AUX VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES.** — Les mandats de l'assistance obligatoire seront à la disposition des intéressés, non plus à l'usine d'électricité comme auparavant, mais à l'Économat des Hospices, rue du Bureau, à partir d'aujourd'hui jeudi, à deux heures, pour les noms commençant de A à E, vendredi de F à M, et samedi pour les autres.

**ACCIDENT DE TRAVAIL.** — Chez MM. Haustret et Cie, le fils du patron, M. Eugène Haustret, 21 ans, artilleur, rue de Carnot, 147, a été blessé au pied gauche par la chute d'une pièce de fer. 6 jours de repos.

**STATISTIQUE SANITAIRE.** — Pendant le mois d'avril les bureaux de l'Etat-Civil ont enregistré 54 mariages, 51 naissances, dont 47 légitimes et 4 hors mariage, 1 mort-né et 38 décès, dont voici les causes : grippe 1, tuberculose 10, cancer 1, méningite 1, congestion 4, maladies organiques du cœur 2, bronchite 5, autres affections de l'appareil respiratoire 5, diarrhées 2, hernies 1, néphrite 1, débilité congénitale 1, débilité sénile 4, autres maladies 2.

**ÉTAT-CIVIL du 6 mai 1908.** — Naisances. — Hélène Mollet, rue d'Alsace, 17. — Victor Pillon, rue Carnot, cour Couteau, 3. — Edouard Dhaluin, rue Haugedé, 17. — Jean Byl, rue Négrier, 16. — Aline Vitteudant, rue de la Paix, 16.

**ACCIDENTS DU TRAVAIL.** — Léon Julien, manoeuvre, maison Seynave-Dubocq, piétre à l'annulaire grêle par ce tournure de fer.

**RENTES DES TRAVAILLEURS.** — Un manoeuvre de M. Blanchet, entrepreneur du charbon de l'usine électrique, M. Leclercq Léopold, demeurant à Croix, rue de l'Émitage, a été blessé en portant un sac de coulis. Il s'est fait une rupture musculaire dans la région lombaire.

**RENTES DES TRAVAILLEURS.** — Un manoeuvre de M. Blanchet, entrepreneur du charbon de l'usine électrique, M. Leclercq Léopold, demeurant à Croix, rue de l'Émitage, a été blessé en portant un sac de coulis. Il s'est fait une rupture musculaire dans la région lombaire.

Un repos de 8 à 12 jours lui a été prescrit par M. le docteur Bruyère.

Un manoeuvre de M. ROLLAND CHARLES, âgé de 28 ans, au service de Mme veuve Brunin-Lemore, brasseur à Croix, s'est fait des contusions à la jambe et du genou gauches en descendant une noria.

M. le docteur Batin lui a prescrit un repos de 30 jours.

**RENTES DES TRAVAILLEURS.** — Un manoeuvre de M. Blanchet, entrepreneur du charbon de l'usine électrique, M. Leclercq Léopold, demeurant à Croix, rue de l'Émitage, a été blessé en portant un sac de coulis. Il s'est fait une rupture musculaire dans la région lombaire.

**RENTES DES TRAVAILLEURS.** — Un manoeuvre de M. Blanchet, entrepreneur du charbon de l'usine électrique, M. Leclercq Léopold, demeurant à Croix, rue de l'Émitage, a été blessé en portant un sac de coulis. Il s'est fait une rupture musculaire dans la région lombaire.

**TENTATIVE DE VOL.** — Mardi soir, vers huit heures et demie, des malfaiteurs se sont introduits dans un éminet irrisable appartenant à M. Muire, brasseur à Lezennes. Ce malfaiteur est libre depuis le 1er mai ; il était occupé avant par le sieur Fruchard Georges, et qui, après avoir été arrêté, a été relâché, car il n'était que le gardien d'un chien.

M. le docteur Batin lui a prescrit un repos de 30 jours.

**ÉTAT CIVIL.** — Naisances. — Léon Yvonne, rue de Marquise, 15. — Surmont Marie-Thérèse, rue de la Paix, 16.

Décès. — Wallev Félicité, veuve Selsse, 83 ans, rue du Noir-Bonnef.

**LILLE**

Un vieillard égaré à Carvin

Nous recevons de M. E. Pouey, négociant en couleurs et vernis, q, rue du Marché, à Lille, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

J'apprends, par votre numéro de ce jour que je suis l'auteur d'un accident causé par une automobile dimanche soir, à Carvin.

N'ayant causé aucun accident que je sache, n'ayant pas été arrêté à mon arrivée à Lille, n'ayant pas été interrogé par M. Villon, chargé de l'enquête de cette grave affaire, comme l'indique votre fait-divers, je serais bien reconnaissant d'insérer ma protestation au sujet de votre information, dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, etc., etc.

G. POUÉY.

**POUR L'ASSIETTE AU BEURRE**

La voiture de M. Georges Leclercq, marchand de beurre, à Sainghin-en-Weppe, stationné devant des sapeurs-pompiers, sous le solifréon, en face des Halles Centrales. Le commerçant visitait ses clients. A son retour grande fut sa surprise de constater qu'un audacieux filou lui avait subtilisé deux paquets de beurre, valeur 122 kilos.

M. Leclercq a déposé une plainte à la police qui recherche l'auteur de cette habile soustraction.

**Au Parquet**

**AFFAIRE DE MEURS A HALLUIN.** — Le nommé Maurice Detrycker, inculpé d'outrages publics à la pudeur, est renvoyé par M. Houeux, juge d'instruction devant le tribunal correctionnel, audience du 3 mai.

**UN CAMBRIOLAGE A HAUBOURDIN.** — M. Houeux, juge d'instruction, renvoie devant le tribunal correctionnel, à l'audience de ce jour, le nommé Jean Duhoit, qui, fût-il, conformément, cambriola l'appartement d'un employé de l'enseignement à Haubourdin.

**ARRONDISSEMENT DE LILLE**

**WAMBRECHIES**

Charretier d'occasion, il se fit écraser

La poitrine broyée par le tombereau qu'il conduisait, cet ouvrier surviva peut-être à ses blessures.

Un homme de peine, Jules Desmarcœur, âgé de 21 ans, demeurant 55, rue d'Ypres, était occupé, lundi, vers 9 heures du soir, à charger, à la gare, un tombereau de charbon à destination de la filature Vandenschep et Cie, rue de Quenoy.

Son travail terminé, s'impatiantant de ne pas voir arriver le charretier conducteur du véhicule, Desmarcœur prit la décision de conduire le tombereau à destination.

Malheureusement pour lui, il eut la fatale idée de monter sur le tas de charbon chargé, au premier cahot qui se produisit, il fut jeté à terre sous les roues du lourd chariot, qui lui broyèrent la poitrine.

Relévé dans un pitifux état, l'homme qui peine fut transporté dans une maison voisine, où le docteur Descaempes le vit et ne put se prononcer sur les suites définitives de l'accident.

Desmarcœur, qui a été conduit à son domicile, a les 4e et 6e côtes gauches fracturées, ainsi que l'omoplate ; la jambe droite est fortement contusionnée.

Il se plaint également de violentes douleurs internes qui doivent provenir des lésions pulmonaires.

Sous toutes réserves, le docteur croit au rétablissement du blessé dans deux mois environ.

**SAINTE-ANDRÉ**

**Torche vivante**

Un chauffeur d'usine, dont les vêtements s'enflammaient, est gravement brûlé.

Les ouvriers de l'usine Lemaire-Destombes, situés rue Sadi-Carnot, entendirent, lundi dernier, vers deux heures de l'après-midi, des cris déchirants paraissant provenir de la salle de chauffage. Plusieurs des ouvriers se précipitèrent dans cette direction et aperçurent un homme, véritable torche vivante, dont les vêtements flambaient dans un atroce grésillement. Courageusement, ils se portèrent au secours de leur camarade et réussirent, non sans peine, à éteindre les flammes.

Mais le malheureux — Achille Morlion, chauffeur, âgé de 29 ans — portait sur le corps de graves brûlures. Le docteur Lecocq, prévenu, vint prodiguer les soins nécessaires à ce pauvre homme, qui se fit transporter au hôpital de l'usine, où il est actuellement soigné.

Morlion fut ensuite reconduit à son domicile, 22, rue de Lille, à Marquette.

Un terrible accident qui a mis les jours du chauffeur en danger est survenu comme suit : occupé à déverser dans le foyer d'un four le contenu d'une balle de poussières d'étoffe, Morlion reprit sur ses vêtements, imbibés de graisse, des flammèches qui y mirent le feu en un clin d'oeil ; c'est alors qu'il pousse des appels désespérés.

On sait le reste.

**MARQUETTE**

**L'eau l'attira et le prit**

Ce Lillois, trouvé noyé dans le canal de la Déesse, s'est-il suicidé ou a-t-il été victime d'un accident ?

Dimanche dernier, vers huit heures du matin, un marinier dont le bateau était stationné au pont de la Compagnie, au quai de la Place, aperçut, dans le ruisseau causé par le passage d'une péniche, un corps flottant entre deux eaux. A l'aide d'une gaffe, il amena le cadavre sur